



Service Client Contrat Pro & ESS

Centre MFA - TSA 37217
79060 NIORT Cedex 9
@ : contratproess@macif.fr

ATTAME_090922_FRA_000240_000240



MEZERAY KELLY
25 RUE ROLAND GARROS
33160 ST MEDARD EN JALLES

**ATTESTATION RESPONSABILITE CIVILE
AUTO MICRO ENTREPRENEUR**

La MACIF, représentée par Jean Philippe DOGNETON, Directeur général, certifie que :

MEZERAY KELLY
25 RUE ROLAND GARROS
33160 ST MEDARD EN JALLES

a souscrit un contrat d'assurance Responsabilité Civile N° : 20000019052

La présente attestation est valable pour la période comprise entre le 01/09/2022 et le 01/09/2023, sous réserve d'une suspension des garanties ou d'une résiliation du contrat.

Ce contrat garantit les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile encourue par l'assuré (de son propre fait ou du fait de ses préposés, salariés ou non) en raison de dommages corporels, matériels et immatériels causés aux tiers du fait des activités suivantes :

Services administratifs combinés de bureau pour particuliers (secrétariat)

La garantie Responsabilité civile d'exploitation s'exerce en France Métropolitaine et dans la Principauté de Monaco ; elle est étendue au monde entier pour les missions n'excédant pas 6 mois à l'exclusion des USA et du Canada.

La garantie Responsabilité civile après livraison/réception s'exerce dans le monde entier à l'exception des USA et du Canada pour tous les produits vendus et livrés ainsi que pour les prestations effectuées en France et dans les pays de l'Union Européenne.

La présente attestation n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'assureur. Elle ne peut engager la MACIF que dans les conditions et limites du contrat auquel elle se réfère.

Fait à Niort,
Le 08/09/2022
Jean Philippe DOGNETON
Directeur général - Groupe MACIF